



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Algues bleu-vert : Rester vigilant et agir maintenant !

Saint-Albert, le 1^{er} août 2007 – Depuis le début de l'été, on entend beaucoup parler des cyanobactéries, aussi communément appelées algues bleu-vert ou algues bleues, qui contaminent de plus en plus de lacs au Québec. Or peu d'information sont transmis à la population à leur sujet. COPERNIC, l'organisme de bassin versant de la rivière Nicolet désire donc remédier à cette situation.

Les algues bleu-vert sont des microorganismes qui représentent à la fois des caractéristiques de bactéries et d'algues. Elles existent depuis des milliards d'années et sont à l'origine de l'expansion de la vie sur terre grâce à leur production d'oxygène. Leur présence dans les lacs et les cours d'eau est normale.

Or, celles-ci se nourrissent de phosphore, donc lorsqu'il y a une trop grande présence de ce nutriment, les cyanobactéries se multiplient plus rapidement. Bien que le phosphore soit le principal coupable, la lumière et la chaleur ont également un rôle important à jouer. Le phosphore peut, entre autres, provenir d'engrais, de détergents, de champs ou de pelouses fertilisés, d'activités agricoles, d'eaux usées domestiques (tels les réseaux d'égout ou les installations septiques), de certaines industries, etc.

C'est lorsqu'elles se multiplient trop rapidement et qu'elles forment ce qu'on appelle des « fleurs d'eau », soit une densité très importante de ces algues microscopiques, qu'elles deviennent problématiques. Les fleurs d'eau ont l'aspect d'un déversement de peinture, d'un potage au brocoli ou d'un mélange de fines particules ou de filaments très courts qui flottent dans l'eau. Ces algues sont souvent de couleur verte ou bleu-vert. Elles peuvent également avoir une couleur rougeâtre, mais c'est plutôt rare au Québec.

Ce sont les toxines produites par certains types de cyanobactéries qui peuvent être nocives pour la santé. Les plus graves affectent notamment le système nerveux (neurotoxine), le foie (hépatotoxine) et provoquent des effets allergènes et irritants et sont probablement responsables des problèmes gastro-intestinaux (lipopolysaccharide). Elles sont particulièrement toxiques s'il y a ingestion. Par contre, certaines municipalités ont un système de traitement d'eau adéquat pour éliminer les toxines si la source d'eau potable est contaminée. Il est à noter, que les toxines peuvent être encore présentes dans l'eau de quelques heures à quelques semaines après la disparition des algues bleu-vert dépendamment du type de toxine. Finalement, plus l'eau est de couleur bleu-vert, plus la quantité de toxines sera importante.

Jusqu'à maintenant, sur le territoire du bassin versant de la rivière Nicolet, aucun cas de cyanobactérie n'a été constaté cette année. Par contre, en automne 2003, quelques épisodes d'algues bleu-vert ont été répertoriés sur la rivière Nicolet Sud-Ouest, soit à Kingsey Falls et à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ainsi que sur les rivières des Pins et des Rosiers à Tingwick, tel



Rivière, je boirai de ton eau

qu'il est mentionné dans le Portrait de l'environnement de la rivière Nicolet. En 2005, le lac Denison situé dans la municipalité du Canton de Cleveland a également été touché.

La solution pour contrer ce phénomène est donc d'empêcher le phosphore d'atteindre les plans d'eau et surtout, d'éviter d'utiliser des produits avec phosphates. Pour cela, il faut éviter d'utiliser des savons contenant des phosphates et surtout protéger les lacs et cours d'eau en reboisant les berges. À noter que l'utilisation d'algicide ou de chlore est à proscrire dans les lacs et les cours d'eau, puisque lorsque les algues bleu-vert seront détruites, elles libèreront les toxines dans l'eau.

Actuellement, la prévention est la mesure choisie par COPERNIC. La sensibilisation de la population ainsi que la plantation d'arbres sur la bande riveraine du bassin versant sont des actions à privilégier. Il faut agir maintenant avant que la situation ne dégénère.

Le reboisement des berges constitue ainsi une première et importante étape de lutte contre les algues bleu-vert. Les arbres plantés permettront l'assimilation du phosphore en plus grande quantité et le phosphore permettra de nourrir les arbres... plutôt que les cyanobactéries !

Depuis 2002, la gestion de l'eau par bassin versant de la rivière Nicolet est assurée par COPERNIC, un organisme à but non lucratif qui agit à titre d'organisme de soutien. Si les lacs et les cours vous tiennent à cœur, vous pouvez devenir membre de la Corporation en remplissant le formulaire disponible sur le site Internet (www.copernicinfo.qc.ca) ou en contactant Robin Doré, directeur général ou Caroline Giguère, agente de communication au 819-353-2121, ou par courriel au copernic@copernicinfo.qc.ca.

– 30 –

Pour information :
Caroline Giguère
Agente de communication
COPERNIC
Tél. : (819) 353-2121
copernic@copernicinfo.qc.ca